



Le 22 février 2019

**Publication mensuelle  
du nombre d'actions composant le capital et du nombre total de droits de vote  
(articles L. 233-8 du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'AMF)**

<b>Date d'arrêt des Informations</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>	
		<b>théoriques <sup>1</sup></b>	<b>exerçables <sup>2</sup></b>
15/02/2019	126 279 322	179 213 251	178 670 399

<sup>1</sup> Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote (actions auto-détenues).

<sup>2</sup> Déduction faite des actions privées du droit de vote.

**Kering**

Société anonyme au capital de 505 117 288 €  
Siège social : 40, rue de Sèvres – 75007 PARIS  
552 075 020 RCS PARIS